

## Amélioration des services de l'Aviation au Togo 20 milliards FCFA de la Banque mondiale pour accompagner le processus

Une semaine après la visite dans notre pays de Pierre Laporte, le directeur des opérations pays de la Banque mondiale, l'institution débloque 40 millions de Dollars soit un peu plus de 20 milliards de F CFA. Ce financement rentre dans le cadre d'un appui...

PAGE 2



### ETRANGER



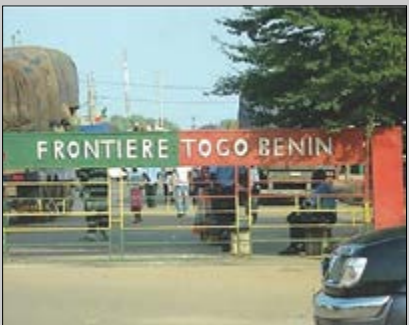
#### Madagascar

### Un haut fonctionnaire de l'ONU nommé Premier ministre

Il a finalement choisi l'homme qu'il juge capable de prôner l'apaisement. Selon les propres termes du président malgache qui semblait tenir tête à l'arrêt de la Haute Cour du pays, Christian Ntsay, 57 ans, est un homme expérimenté...

PAGE 4

### ECONOMIE



#### Coopération Togo-Bénin

### Un projet d'ouverture des frontières en cours d'élaboration

Le Togo se place dans le cadre de l'ouverture de son économie aux pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) comme l'exigent les textes de l'espace sous régional...

PAGE 5

#### Littérature togolaise

### « Vengeance fatale », un appel à la préservation du lien familial

La littérature africaine s'est enrichie avec la sortie du nouveau roman « Vengeance fatale ». L'auteure, Dédé Rose Gloria Kouévi a dédié l'œuvre, le 2 juin dernier...

PAGE 9



### Meetings et manifestations de la C14

## Où se situent alors les entorses aux libertés publiques ?

Le week-end dernier, les membres de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition et leurs militants étaient en meetings à différents endroits de la capitale. A partir de demain, des manifestations auront lieu sur toute l'étendue du territoire national. Face à cette possibilité pour les membres de la Coalition de s'exprimer publiquement, on s'étonne parfois d'entendre des personnes affirmer qu'il y a des entorses graves aux libertés publiques...

PAGE 3

### Edito

## De Niamey à Abidjan, histoires de 3ème mandat

« Le 3ème mandat présidentiel » est devenu une rengaine très célèbre dans les politiques africaines. Dès que ce mode est entonné quelque part sur le continent, les populations prêtent oreilles attentives et commencent par esquisser des pas en fonction du rythme que bat tel ou tel autre candidat qui annonce son désir de briguer un 3ème mandat. En effet, de la Côte d'Ivoire au Niger, par exemple, la très populaire chanson du « 3ème mandat » ne suggère pas les mêmes mouvements, les mêmes gestuelles à exécuter.

L'expression « 3ème mandat » horripile par exemple le président Mahamadou Issoufou du Niger...

PAGE 3

### Journée mondiale de l'environnement 2018

## Les Nations unies appellent à bannir les produits en plastique à usage unique

Engagez-vous dans la lutte pour combattre la pollution par les plastiques : organisez un nettoyage pour la journée mondiale de l'environnement

PAGE 10



	<b>SOMMAIRE</b>	Manifestations au Mali <b>La Maison de la presse dénonce les violences contre les journalistes</b> 	Promotion des énergies renouvelables <b>La BOAD décaisse 50 milliards FCFA sur la période 2018-2021</b> 	Cinéma africain <b>Les inscriptions pour le FESPACO 2019 sont ouvertes!</b> 	<b>La pollution par les plastiques Un cancer pour l'environnement mondial</b> 	Sécurité routière <b>Les conducteurs préfèrent klaxonner que de ralentir</b> 
		P 4	P 5	P 9	P 10	P 11

## Amélioration des services de l'Aviation au Togo

### 20 milliards FCFA de la Banque mondiale pour accompagner le processus

Une semaine après la visite de Pierre Laporte, le directeur des opérations pays de la Banque mondiale, l'institution débloque 40 millions de Dollars soit un peu plus de 20 milliards de F CFA en faveur de notre pays. Ce financement rentre dans le cadre d'un appui budgétaire rendu possible grâce aux multiples réformes dans la gestion des finances publiques effectuées par le gouvernement togolais.

L'information a été rendue publique en fin de journée d'hier lundi. Le Groupe de la Banque mondiale débloque une enveloppe de 20 milliards de francs CFA comme appui budgétaire à l'Etat togolais sept jours après l'entretien qu'a effectué M. Laporte avec le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Adressant ses marques de reconnaissance et d'encouragements au gouvernement togolais pour la dynamique et l'impulsion donnée à l'économie togolaise depuis quelques années, le directeur des opérations de l'institution de Breton Wood estime que « le Togo est un pays qui fait des réformes importantes et très

satisfaisante. Nous allons continuer par l'appuyer ». Entre le Togo et ses partenaires au développement, le partenariat est au beau fixe. Depuis deux années, en effet, l'Etat togolais s'est engagé à suivre la feuille de route du Fonds monétaire international qui recommande au gouvernement, davantage de transparence et de rigueur dans la gestion de ses Finances. Avec le vote de la loi de Finances exercices 2017, le gouvernement s'est engagé à proscrire notamment, les préfinancements des travaux publics. Une stratégie qui donne les moyens à l'exécutif d'apurer sa dette publique. Ce choix de l'exécutif

motive ainsi le retour de la confiance de ses partenaires de développement au rang desquels, la Banque mondiale qui renforce depuis février 2017, son soutien au développement de l'agriculture dans notre pays. L'année dernière, l'institution de développement approuvait des crédits d'un montant total de 5 milliards CFA dans le cadre de l'exécution du Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO).

Le financement dont bénéficie ce jour le Togo, se place également dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement en vue



de l'amélioration des services de l'aviation. Mardi dernier, au terme de son entretien avec le directeur des opérations de la Banque mondiale, Faure Gnassingbé saluait déjà la coopération entre le Togo et

la Banque mondiale tout en annonçant « la perspective d'un appui budgétaire pour notre pays qui s'inscrit dans la continuité de la qualité de ladite coopération ».

La rédaction

#### Lacs

##### Saisis et destruction de tilapias et de silures

La direction préfectorale de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique des Lacs a détruit par incinération une cargaison de 30 kg de tilapia et de silure blancs, le 28 mai 2018 à Aného. Cette mesure est une application au communiqué conjoint des ministères en charge de la Santé et de l'Environnement interdisant l'importation de poissons du Bénin voisin sans certificat d'importation. Au cours de cette destruction, le directeur préfectoral de l'agriculture en a profité pour sensibiliser l'opinion sur les nouvelles mesures conservatoires des ministères de la Santé et de l'Environnement en date du 24 mai dernier afin de protéger la santé et la vie des citoyens.

#### Assoli / Marché de Bafilo

##### Renforcement des capacités des gestionnaires

Un atelier de renforcement des capacités des membres du comité de gestion du marché de Bafilo, élargi aux représentants des différentes organisations communautaires sur leur rôle et responsabilité s'est tenu du 30 mai au 1er juin dernier à Bafilo. La finalité de cet atelier est de renforcer les capacités opérationnelles de participants et de les outiller sur leurs tâches, celles de la mairie et la relation qui doit exister entre les deux entités. Le préfet d'Assoli, Ouro-Gouroungou Horoumila a indiqué qu'« à la fin de ces travaux, ils seront confrontés à trois défis. Le premier, c'est l'occupation du marché de Bafilo, en ce sens que les gens devront accepter quitter l'ancien marché pour le nouveau. Le deuxième, c'est de quelle manière les gens doivent l'occuper pour éviter les conflits et le troisième défi, l'entretien du marché pour tirer le meilleur profit ».

#### Kloto / Assemblée trimestrielle Conseil des reines mères

Le conseil des reines mères du Grand Kloto a tenu son assemblée trimestrielle, première du genre, le 25 mai 2018 à Danyi Apéyéomé. Au nombre de 67, ces reines mères ont discuté des thèmes entre autres comme « La Reine-Mère face aux défis de la santé communautaire (grossesse précoce, avortement provoqué) et de l'environnement » ; « Rôle de la Reine-Mère dans la chefferie traditionnelle ». Le secrétaire général de la préfecture de Danyi, Bassowa Bama Kaféssina, a indiqué que cette initiative est une première dans l'histoire du Togo et le Grand Kloto, soit pionnière dans la mise en place de ce conseil. Il a souligné que le Conseil des reines-Mères est une structure très importante dans le développement du pays, dans l'accompagnement de la chefferie traditionnelle et des communautés à la base.

#### Tchaoudjo

##### Mise en valeur des retraités

Les retraités de la préfecture de Tchaoudjo, regroupés au sein de l'Union Nationale des Fonctionnaires Retraités du Togo Civils et Militaires (UNAFRET-CM), ont célébré le 31 mai dernier à Sokodé, la 20ème édition de la journée des retraités sous le thème : « Retraités, veuves et orphelins, couche vulnérable à protéger ». Cette célébration a été marquée par la présentation du cahier de doléances au préfet de Tchaoudjo, colonel Mompion Matéindou. Celui-ci a félicité les retraités pour le service rendu à la nation et souhaité une bonne santé à tout un chacun. Il a promis de transmettre à qui de droit les doléances des retraités pour une approche de solutions. Le président de l'UNAFRET-CM de la préfecture de Tchaoudjo, El Hadj Salassi Folly Kourou a, au nom de ses collègues, exprimé sa reconnaissance au préfet de Tchaoudjo pour sa disponibilité.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
 N° TG. LOM 2015 B 1045  
 BP : 30117 Lomé - Togo  
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
 Facebook: togomatin  
 E-mail : atogomatin@gmail.com  
 Site web: www.togomatin.tg  
 Tw: @togomatin1  
 Mson de la Presse: Casier N° 53  
 Siège  
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
 Motchosso Kodolakina  
 Secrétaire de rédaction :  
 Rachidou Zakari  
 Responsable web:  
 Carlos Amevor  
 Comité de rédaction:  
 Françoise Dasilva  
 Freda Sefiamor  
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie  
 Essoyodou Awih  
 Responsable administrative:  
 Gloria Léma Yaglia  
 Service commercial:  
 DIRECT AGENCE  
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00  
 Graphiste:  
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print  
 Distribution: Togo Express  
 Tirage: (2000 exemplaires)



## Edito

...Pour avoir effectivement appelé ce dernier à briguer un troisième mandat, deux acteurs de la société civile de Zinder ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt.

Alors que Salissou Ibrahim et Issoufou Brah, les deux activistes, s'estiment de jeunes citoyens ayant apprécié les actions de développement du président Issoufou, la justice leur a reproché d'avoir posé des actes graves.

En revanche, en Côte d'Ivoire, à deux pays du Niger, c'est le président de la République

himself, qui vient d'annoncer qu'il n'excluait pas la possibilité de briguer pour une 3ème fois, le fauteuil. « La nouvelle Constitution m'autorise à faire deux mandats à partir de 2020. Je ne prendrai ma décision définitive qu'à ce moment-là, en fonction de la situation de la Côte d'Ivoire. La stabilité et la paix passent avant tout, y compris avant mes principes », annonce le numéro 1 ivoirien, dans les Colonnes du magazine Jeune Afrique.

Le président ivoirien n'a pas attendu, en d'autres mots, que deux jeunes ivoiriens montent au créneau comme

des thuriféraires pour porter au pinacle des actifs et des acquis de ses deux mandats. De toutes les façons, dans le contexte ivoirien, Alassane Ouattara chercherait et attendrait longuement les deux potentiels Salissou Ibrahim et Issoufou Brah, à l'ivoirienne, tellement l'atmosphère politique est chargée, délétère et très fragile. Affaire Laurent Gbagbo par ici ; équation Guillaume Soro par là...Par où sortirait Ouattara ? En tous les cas, les sorties médiatiques de plusieurs poids lourds de la politique ivoirienne, annoncent les couleurs

sombres de 2020 en cas de candidature de ADO....

Pour revenir à la très répandue chanson du « 3ème mandat », mais ô combien hypersensible mêlant les matières à la fois politique et juridique, le Niger et la Côte d'Ivoire représentent des échantillons d'une Afrique où les questions de 3ème mandat sont à analyser avec prudence, tact, parcimonie... en jugeant dans le miroir de l'histoire de l'évolution des pays et des sociétés qui les composent.

De Niamey à Abidjan, les réalités ne sont pas les mêmes. Elles ne sont ni pareilles avec celles de Kinshasa, encore

moins, celles de Berlin, où le 4ème mandat de Merkel est passé récemment comme une lettre à la poste.

Que les lumières de nos jeunes démocraties éclairent les zones d'ombre de cette fâcheuse et grincheuse question de 3ème mandat qui rongent parfois plusieurs pays d'Afrique plutôt que de les bâtir et de les élever. Si la maîtrise de cette question, dans notre indifférence, notre insouciance, dans notre impuissance... nous ne sommes pas sortis de l'auberge.

**Dieudonné Korolakina**

## Meetings et manifestations de la C14

# Où se situent alors les entorses aux libertés publiques ?

**Le week-end dernier, les membres de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition et leurs militants étaient en meetings à différents endroits de la capitale. A partir de demain, des manifestations auront lieu sur toute l'étendue du territoire national. Face à cette possibilité pour les membres de la Coalition de s'exprimer publiquement, on s'étonne parfois d'entendre des personnes affirmer qu'il y a des entorses graves aux libertés publiques au Togo.**

La Constitution togolaise en son article 30 stipule que « l'Etat reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunion et de manifestation pacifique et sans instruments de violence ». Conformément à cet article, des manifestations publiques, réunions et autres sont régulièrement organisées dans le pays par les partis politiques et des organisations de la société civile.

Depuis août 2017, on a assisté à des manifestations quasi quotidiennes qui se sont pour la

plupart déroulées sans heurts. Malheureusement, il y a eu des violences par moments qui ont entraîné des blessés et des morts. Ce qui a d'ailleurs poussé le gouvernement à interdire certaines manifestations et à changer les itinéraires. Dans certaines localités du pays, les manifestations sont temporairement interdites.

Depuis la semaine dernière, l'opposition a réussi à organiser des meetings au cours des week-ends, des tournées sont organisées à l'intérieur du pays, notamment par le président de l'Alliance nationale pour le

changement (ANC), chef de file de l'opposition. Cette semaine, la Coalition repart dans les rues. Le gouvernement, fidèle à son droit régalien, l'exercice des libertés des uns ne devant pas empiéter sur celles des autres, propose de nouveaux itinéraires et prendra certainement des mesures pour encadrer ces marches. Si ces dispositions sont respectées, il ne devrait en principe pas avoir de grabuges. Des insuffisances sont certes à relever dans la gestion des manifestations publiques au Togo, comme partout ailleurs au monde. Mais fondamentalement,



**Des manifestants de l'opposition dans les rues**

les libertés publiques sont respectées. Liberté n'est pas synonyme de libertinage et les manifestations qui ont été interdites l'ont souvent été pour raison de sécurité. Tout compte fait, un groupe de pression n'est

jamais satisfait de l'espace de liberté qui lui est attribué, il en veut toujours plus. Et lorsque les autorités faiblissent dans leur mission, c'est la porte ouverte à toutes les dérives possibles.

**Edem Dadzie**

## Processus de sortie de crise / Implication de la Cedeao

# Interminables préalables ou manque d'arguments de la C14 ?

**Le week-end dernier a marqué le réchauffement dans les travaux du dialogue inter-togolais officiellement démarrés le 15 février dernier sous les auspices des présidents ghanéen et guinéen. La Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et des émissaires des deux présidents médiateurs des pourparlers, ont tenu une séance de discussions avec le gouvernement et son opposition en prélude à l'ouverture de la prochaine session du dialogue.**

Le dialogue n'est pas mort ! Depuis le 23 mars, date de l'ouverture puis la suspension des travaux entrant dans le cadre du troisième round du dialogue inter togolais, la scène politique n'a pas manqué d'activités. D'un côté, une frange de l'opposition réunie au sein de la Coalition de 14 partis qui, peinant à mobiliser, projette une « remobilisation » à travers des meetings et des projets de manifestations sous le regard d'un gouvernement, garant des accords du dialogue signés le 15 février, de l'autre.

Les travaux de samedi consistaient en effet, pour les émissaires des deux présidents et la Commission de la Communauté ouest africaine, à faire le point sur les derniers développements

de la crise politique inter-togolaise. L'objectif affirme d'une telle démarche est de se mettre au parfum des avancées enregistrées en vue d'élaborer une plateforme de recommandations pour la prochaine session de la médiation. Une session qui sera décisive pour la politique togolaise tant, les recommandations qui en sortiront feront l'objet d'étude lors du prochain sommet des chefs d'Etat de la Communauté, prévu ce mois de juin.

Déjà, comme à l'ouverture des travaux du dialogue inter-togolais à la mi-février dernier, les acteurs politiques éprouvent leur satisfaction. « Nous avons rencontré la facilitation de la Commission de la Cedeao pour redémarrer un nouveau round

du dialogue avant la prochaine rencontre des chefs d'Etat de l'Organisation », a laissé entendre Jean-Pierre Fabre, le chef de file de l'opposition togolaise qui précise qu'« ils nous ont écouté et ont pris l'engagement de faire cesser la violence. Les deux parties ont pris beaucoup de notes et nous avons le sentiment d'avoir été écoutés ».

En parlant de violences, M. Fabre fait allusion au supposé « refus de mettre en œuvre les mesures d'apaisement et les rafles nocturnes dans plusieurs quartiers de Lomé ». Mais lui-même, son parti et la Coalition dont il est membre refusent de respecter leurs engagements à surseoir aux manifestations de rues.

Maintenant, il n'est plus question, pour la coordination de cette



**Des leaders de la Coalition avant la consultation**

Coalition d'exiger le départ immédiat de Faure Gnassingbé ou même d'exiger, un retour à l'état pur de la Constitution de 1992, mais, de tourner autour du pot sans le remplir. L'opposition togolaise, après moult manifestations, n'a curieusement plus de propositions de sortie de « crise » et s'attarde plutôt sur les obsolètes « préalables » au dialogue et mesures d'apaisement.

Gilbert Bawara, le ministre en charge de la Fonction publique et chef de la délégation de la partie gouvernementale dénonce une

attitude « perturbatrice » de la Coalition de l'opposition. Pour ce dernier, « il n'y aura certainement pas besoin de pourparlers interminables et harassants pour permettre la formulation des recommandations. Ce ne sont pas les rhétoriques et les slogans démagogiques qui aideront les facilitateurs à préparer des recommandations », a-t-il déclaré tout en précisant que « l'époque des préalables, des conditionnalités, des coups de boutoir et des exigences inconsidérées est révolue ».

**Awih Essoyodou**



## Manifestations au Mali La Maison de la presse dénonce les violences contre les journalistes

**Au Mali, les manifestations de l'opposition et de la société civile tenues ce week-end continuent de faire parler. La presse malienne a notamment dénoncé des violences à son égard.**



Des forces de sécurité dans les rues

La Maison de la presse, organisation faîtière des journalistes au Mali a tenu à rappeler au gouvernement ses obligations en matière de liberté des médias et de droit du citoyen à l'information. Ce mardi, dans un communiqué, l'organisation s'est ainsi insurgée contre des violences infligées à des journalistes lors de la manifestation de la société civile de l'opposition dans les rues de Bamako, ce samedi 2 juin.

"Sans être exhaustifs, nous pouvons citer les cas de journalistes de Radio Nassiraoulé, Sikka TV, Africa 24, Kunnafo TV, Renouveau TV, RFI Mandenkan, Horon TV et autres, dûment identifiés comme journalistes, mais pourchassés, forcés à fuir, tabassés à coup de matraque et inondés de gaz lacrymogènes", peut-on lire dans le communiqué repris par la presse malienne.

"La Maison de la Presse interpelle fortement le gouvernement, qu'elle considère comme responsable, sur ces actes attentatoires à la liberté de la presse, à la préservation de l'outil de travail et à la sécurité des personnes et de leurs biens", ajoute le texte qui rappelle certains actes de violence perpétrés par "des éléments de la sécurité rapprochée de certains membres du gouvernement lors d'activités publiques".

Un regain de tension qui inquiète

La tension est montée d'un cran ce week-end entre opposition et gouvernement à l'issue de ces manifestations. Bamako a jugé dimanche "mensongères et calomnieuses" les affirmations de l'opposition, qui lui a d'abord reproché d'avoir fait usage de "balles réelles" contre les manifestants avant de réclamer une "enquête".

Cette escalade inquiète, même au-delà des frontières maliennes. Le patron de l'ONU, Antonio Guterres a déclaré "suivre avec préoccupation l'évolution de la situation au Mali", où il s'est rendu les 29 et 30 mai.

Il a appelé "toutes les parties au calme et à la retenue" afin de "maintenir un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et transparentes" et déploré "l'interdiction par le gouvernement de la tenue de manifestations des partis de l'opposition".

Le Mali s'apprête à tenir des élections présidentielles le 29 juillet. Joutes pour lesquelles l'opposition exige un processus transparent et un accès équitable à la radio-télévision publique l'ORTM.

Une quinzaine de candidats devraient participer à ces élections dont la campagne débute le 7 juillet.

[www.africanews.com](http://www.africanews.com)

## Madagascar

### Un haut fonctionnaire de l'ONU nommé Premier ministre

**Il a finalement choisi l'homme qu'il juge capable de prôner l'apaisement. Selon les propres termes du président malgache qui semblait tenir tête à l'arrêt de la Haute Cour du pays, Christian Ntsay, 57 ans, est un homme expérimenté qui a 7 jours pour former un nouveau gouvernement, conformément aux recommandations de la Cour.**

Devant la presse ce lundi 4 juin 2018, le président Hery Rajaonarimampianina se voulait rassurant et confiant dans son choix. « J'ai nommé Premier ministre, Christian Ntsay, un homme expérimenté et ayant les compétences pour l'apaisement », a-t-il déclaré.

La semaine d'avant, il était catégorique. Il se devait de nommer un Premier ministre de « consensus », qui serait issu ni des rangs de l'opposition, ni du pouvoir. Et c'est ce qu'il aurait fait.

Christian Ntsay, 57 ans, occupait jusqu'à aujourd'hui le poste de représentant de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour les pays de l'océan Indien. Il a été ministre du Tourisme de 2002 à 2003, et n'est membre d'aucun des trois principaux partis politiques du pays.

Cette nomination intervient quelques heures après la démission ce même lundi, d'Olivier Mahafaly. Celui-ci a déclaré accepter



Christian Ntsay, nouveau Premier ministre

volontiers et avec joie cette démission pour permettre au président de la République de choisir librement un Premier ministre de consensus.

A l'opposition, on se refuse à tout commentaire, reléguant cela à une date ultérieure, après une concertation à ce sujet. Le nouveau Premier ministre a 7 jours pour nommer les membres de son gouvernement. Un gouvernement qui devra refléter les différentes mouvances à l'Assemblée

nationale a indiqué la Haute Cour constitutionnelle. Et pour le président malgache, il faudra que les leaders politiques respectent cet arrangement politique.

Pour rappel, la Haute Cour constitutionnelle a ordonné la dissolution du gouvernement et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, à la suite d'une requête de 73 députés de l'opposition qui demandaient la déchéance du président de la République.

T.M.

## Côte d'Ivoire / Probable 3ème mandat de Ouattara Une violation de la Constitution, selon le FPI

**L'interview du président ivoirien Alassane Ouattara à Jeune Afrique fait réagir les poids lourds de la politique. Pascal Affi N'Guessan, numéro 1 du Front populaire ivoirien (FPI) a réagi à ce qu'il qualifie de violation flagrante de la Constitution du pays.**

Il fallait s'attendre à cette sortie du FPI. Pascal Affi N'Guessan estime que cette option d'un 3ème mandat de l'actuel président de la République, n'est tout simplement pas envisageable.

Pour Affi N'Guessan, la nouvelle Constitution ivoirienne ne peut servir de « prétexte » à Alassane Ouattara pour briguer un 3ème mandat en 2020. Il l'a fait comprendre clairement alors que le chef de l'Etat ivoirien, dans une interview accordée à Jeune Afrique, soutient que la nouvelle Constitution l'autorise à faire deux

mandats à partir de 2020, ajoutant qu'il prendra sa décision définitive sur son éventuelle candidature, en fonction de la situation de la Côte d'Ivoire.

En guise de réponse, le patron du FPI, qualifie cette position de « malhonnêteté intellectuelle » car, selon lui, la loi est claire et les Ivoiriens ne sauraient l'accepter.

Pour lui, en effet, « C'est une position qui n'est pas intellectuellement et politiquement correcte, acceptable, dans la mesure où le chef de l'Etat sait bien que la volonté qui est exprimée à travers la

limitation des mandats : en Côte d'Ivoire, comme de façon générale à l'heure actuelle en Afrique, c'est qu'un citoyen ne puisse pas faire plus de deux mandats. C'est ça qui est la volonté politique qui est transcrite par la loi, par la Constitution ».

Promulguée le 08 novembre 2016 après un référendum, la troisième Constitution ivoirienne limite les mandats présidentiels à deux pour une durée de cinq ans et fait sauter le verrou de la limitation d'âge auparavant fixée à 75 ans au plus.

T.M.



## Promotion des énergies renouvelables

# La BOAD décaisse 50 milliards FCFA sur la période 2018-2021

**Les changements climatiques constituent en ce siècle, un défi majeur à relever en vue de la préservation de la planète pour les générations à venir. Si les pays en développement subissent de plein fouet, les conséquences des pics de pollution des grandes puissances industrialisées, les décideurs réalisent de plus en plus, le défi et la nécessité de l'investissement dans la protection de la planète. La Banque ouest africaine de développement (BOAD) place ses stratégies de la promotion de croissance dans cette lignée en prévoyant de lever une enveloppe de 50 milliards de francs CFA chaque année jusqu'en 2021 pour la préservation du climat.**

Cet investissement conjoncturel de l'institution communautaire de développement se place dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables. La Banque envisage de mobiliser sur trois ans, 90 millions de dollars soit 50 milliards de francs CFA pour les projets liés au changement du climat dans les pays membres de l'espace communautaire dont le Togo. Dans un entretien avec un média de la place, Christian Adovelandé, le président de la Banque ouest africaine informait que « nous avons engagé diverses diligences

visant à accroître le portefeuille de projets climat susceptibles d'être soumis aux mécanismes financiers des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) auprès desquels nous sommes accrédités ». Pour le numéro un de l'institution financière, « l'objectif visé est de porter la mobilisation de ressources climat à 50 milliards de francs CFA par an d'ici à l'année 2021 ».

Depuis près de deux décennies maintenant, la Banque ouest africaine de développement intègre dans sa stratégie d'investissement,

les questions environnementales et la promotion des énergies renouvelables au sein des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). « Les premiers résultats ont été obtenus en 2017, avec la mobilisation des ressources climat sous forme de don de 1.3 milliard de francs CFA auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en faveur de la promotion des énergies renouvelables au Togo. 4.9 milliards de francs CFA auprès du Fonds d'adaptation en faveur de la promotion d'une agriculture climato-intelligente en Guinée



Siège de la BOAD à Lomé

Bissau », affirme Christian Adovelandé. La banque de financement pour le développement des pays de l'Uemoa annonçait depuis le mois de mars dernier,

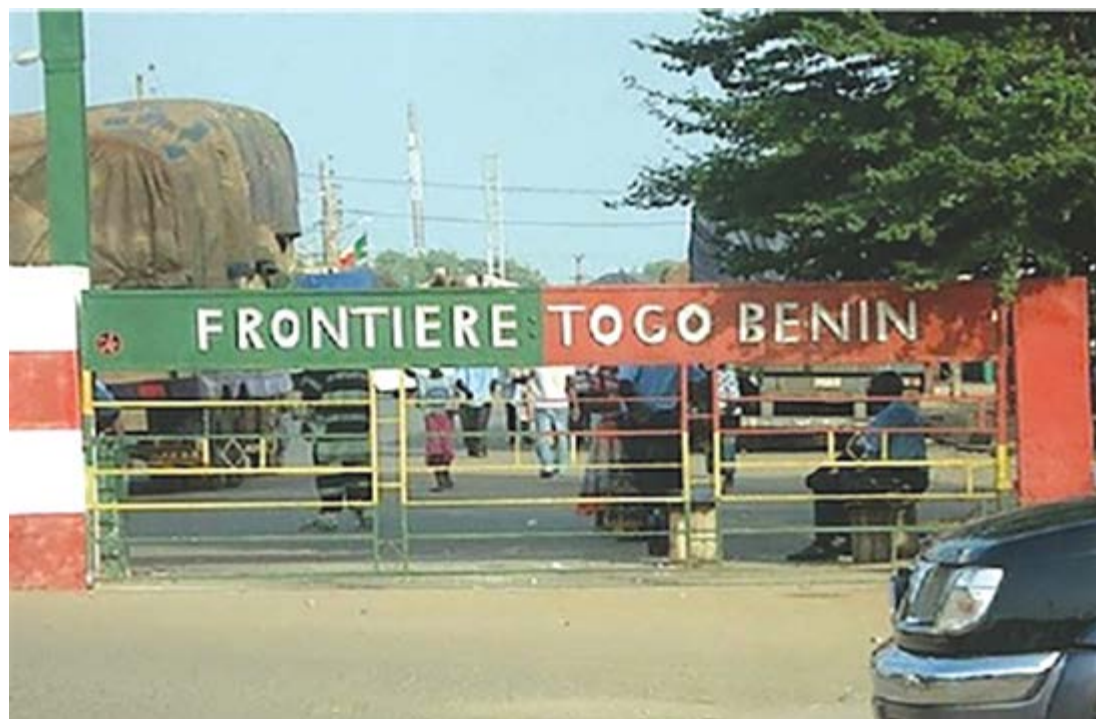
avoir franchi la barre des cinq mille milliards de francs CFA dans le financement au profit des pays de l'espace communautaire.

**Awih Essoydou**

## Coopération Togo-Bénin

# Un projet d'ouverture des frontières en cours d'élaboration

**Le Togo se place dans le cadre de l'ouverture de son économie aux pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) comme l'exigent les textes de l'espace sous régional. A la suite de la signature d'un accord de partenariat entre le Togo et le Burkina Faso pour l'interconnexion de leurs services douaniers, l'Etat se tourne désormais vers son voisin de l'Est. Le Togo et le Bénin s'engagent à définir les contours d'échange dans le cadre d'une coopération transfrontalière. La phase de démarrage du projet de coopération a été lancée en fin de semaine dernière dans la capitale togolaise.**



Poste de frontière Togo-Bénin

L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'accord de la vision 2020 de la Communauté économique sous régionale qui compte

promouvoir une intégration des peuples de ses pays membres. Cette vision portée par le projet du chef de l'Etat Faure Gnassingbé de

faire de la communauté, une Cedeao des peuples, motive le Togo et le Bénin à définir un cadre propice à la coopération transfrontalière. La

réunion de validation du projet de l'accord de partenariat entre les deux pays s'est tenue entre les différents acteurs en fin de semaine dernière. L'initiative est soutenue par la GIZ, l'agence de coopération allemande. Concrètement, les deux pays projettent de faire passer leurs frontières communes d'une source de conflits à une opportunité de développement, en rendant effective la libre circulation des biens et des services sur l'axe Lomé-Cotonou. Selon une autorité béninoise, acteur de l'opérationnalisation du projet de coopération, « nous sommes venus au Togo pour la mise en œuvre des concepts de coopération transfrontalière qui devraient contribuer, non seulement, une fois que les frontières seront clarifiées, à les effacer conformément aux exigences de l'Union africaine, qui ambitionne

de passer des frontières barrières aux frontières passerelles ».

Ce vœu s'inscrit dans le cadre de l'élimination des barrières au commerce entre les pays communautaires et continentaux plus généralement. Ce libéralisme devrait permettre de booster les échanges commerciaux qui représentent moins de 20% du commerce entre pays au sein de l'espace Cedeao. Une ambition que partage Douiti Lardja, un cadre en charge du projet dans notre pays qui martèle que « l'impératif pour la coopération transfrontalière est sa promotion de la paix et du vivre ensemble dans la mesure où régneront, la quiétude et la cohésion entre les deux populations pour un développement plus inclusif », c'est donc un facteur d'intégration des populations, a-t-il renseigné.

**Awih Essoydou**



## Foncier au Togo

# Recensement, réformes et garde-fous

**De tous temps et en tous lieux, la propriété d'un morceau de tissu ou d'un outil a été comprise de la même manière sans poser aucun problème conceptuel. Il n'en va pas de même de la propriété du sol. Il suffit de faire un tour dans nos villes et villages pour constater à quel point la propriété foncière engendre des problèmes entre des tiers dans la société. Avec des problèmes récurrents que pose le foncier au Togo, TogoMatin s'est penché sur la question, pour savoir les solutions qu'envisage le gouvernement et ensuite les mesures que les particuliers doivent prendre pour éviter de jeter leurs fortunes à l'eau.**

## Approche de définition

C'est un terme qui se rapporte aux propriétés bâties ou non : appartenance, exploitation, revenus et imposition. Le terme est employé pour désigner les terrains constructibles, base de toute opération de promotion

immobilière. La propriété foncière n'est que la propriété d'un droit sur un espace en concurrence avec d'autres droits que celui du propriétaire. Cette superposition de droits sur l'espace est à géométrie variable selon le lieu et le temps.

Les données recueillies devraient permettre de faciliter l'adressage à Lomé et, à terme, à l'OTR de migrer vers un cadastre numérique. Après

l'étape de Lomé, les agents du recensement mettront le cap sur l'intérieur du pays pour le même exercice.

**Carlos Amevor**

## Droit foncier au Togo Quand le coutumier retarde le moderne

## Campagne de recensement du foncier au Togo



Une maison

Une campagne nationale de recensement général du foncier a été lancée dans la ville de Lomé et de ses environs. Initiée par l'Office togolais des recettes (OTR) en collaboration avec le ministère en charge de l'Economie et des Finances, cette campagne de recensement est censée se dérouler sur trois mois.

Durant cet intervalle de temps, des agents formés, munis de badges, sillonneront les quartiers de Lomé pour recueillir les différentes informations utiles pour cette opération.

Pour le Commissaire des Impôts, Essowavana Adayi, le but principal de ce recensement est

d'actualiser nos fichiers. « Nous voudrions sur chaque parcelle qui sera identifiée, qu'on puisse savoir qui est propriétaire, si c'est une parcelle nue ou bâtie. Toutes les parcelles, qu'elles soient du domaine de l'Etat, religieux, d'habitation ou professionnel seront recensées ».

Au-delà du fait de disposer d'un répertoire foncier national, ce recensement est sous-tendu par le souci d'actualiser les informations foncières relatives aux opérateurs économiques, indique-t-on. Il a notamment souligné que l'opération prendra en compte même les propriétés non bâties, les immeubles administratifs et autres.



Me Fiatuwo Kwadjo SESSENOU, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie

C'est un fait, la question du foncier au Togo est un véritable casse-tête chinois. Sur ce « terrain », la faiblesse du gouvernement s'est manifestée dans maints dossiers allant de la remise en question des titres fonciers jusqu'à « l'érosion » sur la carte de réserves administratifs de l'Etat. Pour régler ce problème, le gouvernement a organisé en décembre 2017, un Forum national du foncier qui a recensé les problèmes du secteur et proposé des pistes de solutions.

Un cadre qui veut faire l'état des lieux actualisé des problèmes qui minent le secteur du foncier, identifier les parties prenantes de la gouvernance foncière, spécifier le rôle et la responsabilité de chaque partie prenante, passer en revue les textes en vigueur et en cours d'élaboration, vulgariser les acquis en matière de gestion foncière. Mais, ne nous

trompons pas, les problèmes sont réels et profonds et il suffit que le gouvernement décide et ait la volonté de se saisir de son bâton de pèlerin régalien pour mettre fin à certaines pagailles qui se sont instaurées et développées réduisant les plus faibles à une peau de chagrin dans les questions relatives au foncier.

### Foncier et lourdeurs administratives

C'est pour cette raison qu'il y a matière à craindre quand le ministre de l'Urbanisme annonce dans son entretien qu'au terme du forum « qu'une commission des recommandations sera mise en place au cours des travaux du forum. Elle est chargée de faire une synthèse des recommandations qui seront formulées au cours des travaux. Les recommandations formulées seront sérieuses à court, moyen



et long terme. Il sera question d'analyser celles qui cadrent avec les dispositions de l'avant-projet de code foncier et celles qui méritent des actions spécifiques. Les recommandations seront ensuite présentées au plus haut niveau de l'Etat. Des revues semestrielles et annuelles seront organisées pour faire l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations avec les acteurs concernés. » Il y a en effet à craindre que ces lourdeurs administratives ne retiennent davantage l'avancée des choses et laissent encore des pratiques anciennes déplorables gagner du terrain. Des pratiques viles que le ministre lui-même reconnaît en ces mots : « A la faveur des troubles sociopolitiques qu'a connus le Togo dans les années 90, des dispositions juridiques, en l'occurrence le décret n°67-228 du 24 octobre 1967, ont été foulées au pied par certains citoyens. C'est ainsi que grâce aux multiples filières foncières parallèles animées par des possesseurs coutumiers, des intermédiaires lotisseurs et des citoyens désireux de disposer d'une parcelle de terrain, l'accès au sol a été assuré au mépris de l'éthique urbanistique et des plans d'urbanisme. »

#### Aller au plus vite

S'il est vrai que la problématique foncière résulte de la caducité des textes régissant ce domaine

et de l'absence d'un véritable système d'information foncière ; il n'est pas moins vrai les textes principaux qui constituent actuellement l'ossature du régime foncier sont très peu appliqués à cause surtout de leur vétusté qui les rend obsolètes au regard des réalités socioéconomiques actuelles.

Il faut parer au plus pressé car le ver a tellement rongé le fruit. Et comme le reconnaît si bien, le ministre Sésénou lui-même : « Il est donc primordial de mettre en place des règles et procédures adéquates afin de faciliter l'accès à la propriété et de garantir la sécurité foncière. Cet objectif vise l'allègement et la simplification des procédures d'obtention du titre foncier par la mise en place d'un code foncier et domanial approprié, qui accorde une attention particulière au droit d'accès des couches vulnérables et de la femme à la propriété foncière. L'élaboration et l'application d'un code foncier, qui tient compte des réalités socio-économiques de l'heure, est une mesure appropriée pour l'amélioration de la situation. L'avant-projet de code foncier, élaboré de façon participative, est disponible. Il a fait l'objet de validation au niveau des régions et de validations sectorielles. Cependant, un réexamen s'impose. »

DK, Togomatin 139

## Les six étapes pour avoir son titre foncier



Terrain a vendre

Sécurisation coutumière et sécurisation administrative sont les deux formes de sécurisation de terres au Togo. Mais, en milieux urbains comme périurbains, 60,5% de Togolais

préfèrent la sécurisation coutumière à l'autre pour laquelle optent 8,1%. Et dans la foulée, 31,4% n'ont nullement pas sécurisé leurs terres. C'est ce que révèlent les résultats de l'étude

sur l'état des lieux de la situation foncière au Togo ; des résultats définitifs qui ont été rendus publics en octobre 2016.

Pour d'aucuns, c'est la cherté des formalités de sécurisation administrative qui explique ce faible pourcentage alors que pour d'autres c'est la complexité même des formalités. Qu'en est-il ? Le rapport présente la procédure de sécurisation administrative ; c'est une procédure à six étapes.

#### 1ère étape : Établissement d'un document préliminaire

En cas de donation, il faut établir un contrat écrit de donation entre le donateur et le donataire ou faire prendre un acte notarié suivi d'un plan à trois tampons qu'on peut obtenir au niveau des services cadastraux. Idem pour l'achat.

En cas d'héritage, il faut faire un papier d'héritage ou faire prendre un acte notarié suivi d'un plan à trois tampons qu'on peut obtenir au niveau des services cadastraux.

#### 2ème étape : Faire une confirmation de vente ou de donation

La confirmation de vente ou de donation peut se faire soit à la Justice soit par acte notarié ou encore par délivrance d'un certificat administratif au niveau de la mairie ou de la préfecture.

A la Justice, on paie les frais de jugement qui s'élèvent à 9000 francs CFA et les frais du certificat de non appel, ni opposition à 5000 francs CFA. Dans ce cas, l'acquéreur doit déplacer, à ses frais, le vendeur et les propriétaires des terrains limitrophes.

Si l'acquéreur opte pour l'acte notarié, il paie les frais de l'acte qui s'élèvent au taux de 20% de la valeur vénale (prix d'achat) du terrain.

S'il opte pour le certificat administratif, il fait légaliser les contrats à 33 000 francs CFA, les frais de Justice à 500 francs CFA et les frais d'établissement du certificat proprement dit à 30 000 francs CFA.

#### 3ème étape : Enregistrement auprès des services cadastraux (Division des Affaires Domaniales et Cadastre) pour la liquidation

La liquidation est l'actualisation ou l'évaluation du prix du terrain à l'instant T où on est. Il faut noter également que la direction des Affaires domaniales et cadastrales est composée de

quatre départements à savoir le département de la Conservation foncière, des Domaines, des Enregistrements et du Cadastre.

#### 4ème étape : Paiement des frais de publication au Journal Officiel

Ensuite, il faut payer 13 000 francs CFA pour faire publier l'enregistrement au Journal Officiel de la République togolaise.

#### 5ème étape : Programmation pour la confirmation ou l'infirmité après la visite de terrain des services cadastraux pour le bornage

Le délai de programmation va de 21 jours au moins à 45 jours au plus avant le bornage.

En zone urbaine, les frais de programmation sont établis comme suit :

0 à 6 ares (6 ares = 600 m<sup>2</sup>) = 63 000 francs CFA

Plus de 6 ares = 2000 francs CFA supplémentaires par are

En zone rurale, les frais de programmation sont établis comme suit :

0 à 1 hectare = 73 000 francs CFA

1 à 25 hectare = 10 000 francs CFA supplémentaires par hectare

Plus de 25 hectares = 5000 francs CFA supplémentaires par hectare

#### 6ème étape : Publication ou affichage au Tribunal sanctionné par la signature du Greffier en Chef

A partir de la date de la signature du Greffier en Chef, court un délai de forclusion de trois (3) mois. S'il n'y a pas eu d'opposition à l'issue du délai de forclusion, le dossier est alors envoyé à la direction des Affaires domaniales et cadastrales pour l'établissement du titre foncier dans un délai d'environ six (6) mois.

T228

En somme, l'idée du projet de code foncier et domanial adopté en Conseil des ministres le 07 mars 2018 vise non seulement à gérer les conséquences des fortes pressions foncières dues à une croissance démographique rapide, mais aussi favoriser la mise en œuvre de la politique agricole nationale par le développement du secteur agricole, principal vecteur de la croissance économique. En plus, elle devra permettre d'atteindre le cap de la sécurisation du foncier, l'un des défis majeurs que le Togo doit relever dans la perspective de son émergence et d'une politique efficace de construction des logements sociaux.



**Pharmacies de garde de Lomé du 04 au 11 / 6 / 2018**

SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
KPEHENOU	Bd H.BOIGNY	22 21 32 24
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Gbossimé	22 22 50 50
AVE MARIA	CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	Av. Akéï	22 26 76 51
OUSIA POUR LA VIE	Hountigomé	22 61 22 25
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar	22 70 06 90
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé,	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	23 20 10 52
CONSEIL NATION	Sagbado Logote	23 21 56 53
DELALI	TOTSI	22 25 99 65
VERTE	Agoè-Cacaveli	22 25 06 90
LAUS DEO	Klikamè	22 25 03 26
ARC-EN-CIEL	Adidoadin	22 25 15 05
De La VICTOIRE	Agoè-Télessou,	22 42 50 00
AGOE-NYIVE	Avédji	22 45 74 92
ESPACE VIE	d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
APOU ANTOINE	Agoe Logopé	22 32 87 20
DIVINA GRACIA	Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
DE L'EDEN	Agoè-Fiovi,	22 45 79 69
AVEPOZO	face cité Baguida	22 52 13 98
	d'avepozo	22 27 04 86

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
 AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurafrique.com

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

**AVIATION**

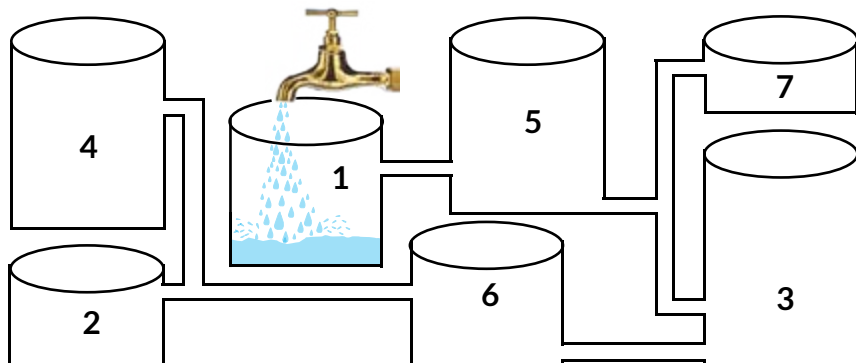
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

**Traduction**

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
 Africa Translate Consulting.  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



**Donnez le numéro des réservoirs qui seront remplis 100%**



**Histoire**



Donnez une légende à cette photo

**La vie du policier**

Un Policier mort gisait dans une mare de sang, quand un garçon et son père passaient en regardant la scène.

Le garçon demanda à son père: Papa qui est cet homme ? Qu'est ce qui l'a tué ?

Le papa répondit : Je ne sais pas, mon fils, je sais juste qu'il était Policier. Puis, le jeune garçon s'approcha d'une personne habillée d'un joli uniforme différent des autres, très élégant, c'était le commissaire de l'unité où travaillait le Policier. Le garçon prit sa main et lui demanda : Puis-je savoir ce qu'est un Policier?

L'officier répondit d'une voix tremblante et les yeux pleins de larmes : Un Policier est une personne qui dort moins que les autres, passe la nuit sous le froid, la journée sous le soleil et la pluie pour lutter contre le grand banditisme, le maintien de l'ordre, la sécurité des personnes et de leurs biens. Et il y a des fois qu'il n'a pas de jours de vacances, ne connaît pas Noël, ni Nouvel An et de nombreux autres moments importants de la vie... Il est souvent loin de sa famille, de ses enfants, son épouse, ses frères, ses sœurs ou ses parents même quand ils sont malades.

Puis il ajouta : Un agent de police reçoit au quotidien des insultes, des agressions parfois même physiques. Il pleure, souffre de la peur et beaucoup d'autres choses qui lui arrivent pendant les heures de service. Mais quand il va pour son travail très tôt, il ne sait pas s'il rentrera chez lui en vie. Et cela n'est qu'une partie de ce qu'est un policier....

Soudain, il entendit la sonnerie d'un téléphone qui retentit dans la poche du défunt. L'officier laissa l'enfant pour prendre le téléphone portable. Il se rendit compte que c'était un message. Il s'agissait d'un message du fils du défunt. Il le lu à voix à basse : SMS: Bonjour papa, j'ai pris le téléphone portable de maman pour écrire ce message. Je tiens à te souhaiter un Joyeux Anniversaire. Je suis impatient de te donner ton cadeau...Car voilà deux jours que tu n'es pas rentré à la maison. Donc, aujourd'hui, nous allons couper le gâteau. Aujourd'hui, nous serons ensemble en famille. Je t'aime papa, tu es mon super papa. Bisous...Je t'attends à la maison... Ainsi va la vie d'un «Policier».



## Littérature togolaise

### « Vengeance fatale », un appel à la préservation du lien familial

La littérature africaine s'est enrichie avec la sortie du nouveau roman « Vengeance fatale ». L'auteure, Dédé Rose Gloria Kouévi a dédié l'œuvre, le 2 juin dernier à l'Institut français du Togo (IFT). L'ouvrage interpelle le lectorat sur la nécessité de la préservation du lien familial.



Gloria Kouévi

Après le Burkina Faso, le Maroc et le Niger, Dédé Rose Gloria Kouévi est rentrée à Lomé pour faire la promotion de sa

deuxième œuvre littéraire « Vengeance fatale ». Dans son œuvre, l'écrivaine met en exergue le quotidien du commun des mortels

avec un accent particulier sur l'infidélité de la femme au foyer, qui abandonne son premier mari et ses enfants pour un autre homme.

« Vengeance fatale », une œuvre qui interpelle tout le monde, relate l'histoire d'une jeune fille prénommée Nelly. Cette dernière a été abandonnée par sa mère, rejetée par la société et violée dès l'âge de 13 ans et plus tard livrée à la prostitution.

Obnubilée par un désir ardent de se venger, elle décide de s'en prendre à David, l'amant de sa mère car elle pense que c'est à cause de lui que sa mère l'a abandonnée. Pour Nelly, David est la cause de tous ses problèmes.

Malheureusement, l'amant de sa mère s'avère être son véritable père. Nelly aura atteint son objectif au prix de sa vie.

Œuvre de 134 pages et subdivisée en huit chapitres, « Vengeance fatale » est publiée en janvier dernier, aux éditions Bitenbala aux pays des hommes intègres, le Burkina-Faso.

« Ce roman jette un regard sur notre société, c'est-à-dire la nécessité d'entretenir un climat de fidélité, d'amour dans les familles, car les drames familiaux ont des conséquences fatales sur les enfants », a martelé M. Joseph Koffigoh, écrivain et ancien chef du

gouvernement togolais.

Selon Gloria Kouévi, cet ouvrage est un cri de cœur pour interpeller non seulement les mères, mais également les jeunes filles sur leurs responsabilités. « J'ai l'impression que la jeune fille africaine est en train de dormir. Il est temps que nous quittions nos maquillages, et qu'on se mette au travail », a souligné Gloria Kouévi. De nationalité togolaise, Dédé Rose Gloria Kouévi est écrivaine, réalisatrice de spectacle et présidente fondatrice de Kouévi productions. Son premier ouvrage, « Parcours d'une femme battante » est sorti en 2013.

**Nadia Edodji (Stagiaire)**

## Cinéma africain

### Les inscriptions pour le FESPACO 2019 sont ouvertes!

Dans le cadre de la 26ème édition du prestigieux Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), les inscriptions pour la sélection des films sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2018.

La 26ème édition du Fespaco se tiendra du 23 février au 02 mars 2019 à Ouagadougou. Ce festival qui demeure la plus grande manifestation cinématographique du continent africain est ouvert à tous les cinéastes africains.

Créé en 1969, le Fespaco marquera ses 50 années d'existence l'année prochaine. La célébration du cinquantenaire du Fespaco est placée sous

la triple dimension de la mémoire, de l'identité et de l'économie : « confronter notre mémoire et forger l'avenir d'un cinéma panafricain dans son essence, son économie et sa diversité ».

La sélection des films comporte deux sections principales. La première, dénommée compétition officielle, est réservée aux films de réalisateurs africains et de la diaspora. La section comporte les catégories suivantes :

Fiction long métrage : durée minimale de 60 mn ;  
Fiction court métrage : durée comprise entre 1 mn et 35 mn ;

Documentaire long métrage : durée minimale de 60 mn ;

Documentaire court métrage : durée comprise entre 1 mn et 35 mn ;

Films des écoles africaines de cinéma de fiction ou documentaire : durée comprise entre 3 mn et 15 mn.

La seconde section est



Siège du Fespaco

celle de la compétition des Séries télévisuelles africaines, qui se déroulera

dans un cadre événementiel spécifique.

**N. E.**

## Lire

« Toute personne est une histoire sacrée » de Jean Vanier. Ed Plon. 1994 Pp 32-33

« ...Chaque Eglise crie sa vérité et sait qu'elle a raison. Toutes les Eglises chrétiennes ont Jésus pour Seigneur, mais parfois il semble qu'il ait autant de Jésus que d'Eglises ! Je me souviens, une fois, quand j'étais dans la toute petite chapelle sous la basilique de la Nativité à Bethléem. Un prêtre orthodoxe disait la messe. Je priais là avec des pèlerins orthodoxes. A un moment, on passe un plateau avec des pains

bénis (pas la communion). Quelqu'un me l'offre, mais un autre crie : « Non, pas lui. Il est catholique ». Je sentais des vibrations de tension. Un peu de plus tard, à l'insu des autres, une femme s'est approchée de moi et avec beaucoup de bonté, a partagé son pain béni avec moi. Elle m'a beaucoup touché. Et combien de protestants ont souffert en se voyant refuser la communion au cours d'une eucharistie catholique sans explications ?

Des divisions existent aussi à l'intérieur de chaque Eglise et de religion. Il y a toujours ceux qui sont épris de la rectitude et

de l'intégrité de la foi, qui veulent à tout prix sauvegarder la tradition et ses rites, l'identité de la religion, les certitudes de la morale. Puis, il y a ceux, plus ouverts, plus tolérants, qui voient l'importance du contact et de la communication avec ceux qui n'ont pas la même foi et qui trouvent en eux une valeur et une lumière réelle. Les premiers voient leur religion comme une forteresse : les bons sont dedans, les mauvais sont dehors ; l'autorité est souveraine. Les seconds voient davantage la religion comme une source qui irrigue l'humanité, mais leur

ouverture et leur écoute peuvent aussi amener une dissolution progressive de la foi. Ces deux tendances qui peuvent paraître irréconciliables dans le cœur des êtres humains, relèvent non seulement de la formation spirituelle et théologique, mais aussi de la psychologie des personnes. Il y a ceux qui ont un caractère rigide, figé, conservateur, plus insécurité ; il y en a d'autres plus ouverts, qui aiment le risque, voire le flou ou le nébuleux, et qui ont peur de l'autorité. Chacun de ces extrêmes se sait dans la vérité et voit l'autre comme une menace. Chacun se

croit l'élite. Les luttes entre ces extrêmes ont produit des catastrophes dans l'histoire, aboutissant à des recommandations, des extra communications, des emprisonnements et des morts sur le bûcher. Un pasteur pentecôtiste de Moscou m'a dit : « Quand nous étions en prison (chrétiens de confessions différentes) nous étions unis. Mais maintenant que nous sommes en liberté, nous ne parlons plus ; d'autres murs se dressent entre nous. Nous avons appris à vivre ensemble en prison, mais nous ne savons pas comment gérer la liberté... »



**Océans****Huit étapes pour sauver les martyrs de la pollution**

*Les océans nous fournissent nourriture, oxygène, inspiration, emplois et régulent le climat. A la veille du 8 juin, Journée des océans, voici huit étapes à suivre pour venir à bout de la pollution plastique dans les océans.*



Les océans, martyrs de la pollution plastique

**Réduire notre dépendance au plastique**

Mettre fin à la quantité incroyable d'articles en plastique à usage unique, comme les pailles, les sacs en plastiques, les emballages, les gobelets, les assiettes et des couverts. Comme nombre de pays, le Togo doit interdire les sacs et plastiques jetables ou réduire leur consommation.

**Responsabiliser les producteurs**

Au cours des 50 dernières années, la production mondiale de matières plastiques a doublé, et les plus grands fabricants de matières plastiques prévoient d'augmenter leur production de près d'un tiers au cours des cinq prochaines années. Des solutions de rechange aux plastiques non dégradables doivent être envisagées. Les industries responsables des principaux déchets de plastique doivent être ciblées par des accords

industriels spécifiques de responsabilisation des producteurs. Ces accords doivent comporter des exigences en matière de manutention, de collecte et de réutilisation des déchets et équipements plastiques abîmés.

**Augmenter les taxes et redevances sur les plastiques polluants**

La plupart des plastiques utilisés aujourd'hui sont produits à partir du pétrole et sont à la fois sources de pollution et d'émissions néfastes à l'évolution climatique. Or le plastique fossile reste moins cher à fabriquer et à acheter que le plastique renouvelable. Les gouvernements doivent donc mettre en place une taxe ou un droit sur les plastiques polluants.

**Améliorer la gestion des déchets plastiques là où le problème est le plus grave**

Un programme d'aide

international devrait être mis en place pour développer la gestion des déchets et les infrastructures de recyclage, surtout dans les pays en développement, où la croissance rapide de la population et le gonflement de la classe moyenne augmentent plus vite que la capacité à traiter les déchets plastiques.

**Mettre en œuvre la vision zéro plastique océanique**

En décembre 2017, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement a adopté un objectif mondial visant à mettre un terme au déversement de plastiques dans la mer. Un accord international assorti d'objectifs et de calendriers de mise en œuvre ferme, garantissant la cartographie des sources de déchets marins et la responsabilisation du marché permettrait de faire le suivi.

**Améliorer la cartographie, la surveillance et la recherche**

Les efforts de cartographie et de surveillance, ainsi que la recherche sur les effets négatifs, doivent être renforcés. Nous ignorons

encore beaucoup de choses au sujet du plastique. La quantité réelle au fond des océans, les impacts sur la faune, la flore et la santé humaine.

**Arrêter le flux de déchets plastiques dans la mer**

Environ 80% du plastique présent dans l'océan provient sans doute d'activités et d'industries terrestres. Cela peut aller des pneus de voitures aux équipements sportifs techniques, en passant par les vêtements polaires, les mégots de cigarettes et cotons tiges. Tout le monde peut et doit contribuer à la solution. Vous pouvez participer à des opérations de nettoyage, réduire votre propre consommation de plastique.

**Augmenter les fonds destinés au nettoyage**

Une grande partie du travail de nettoyage est entravée par le manque de ressources financières. En créant un Fonds mondial pour l'océan, avec la gestion des déchets et le nettoyage des zones marines, un avenir sans pollution plastique dans les océans est envisageable.

**Source : Forum économique mondial**

**Journée mondiale de l'environnement 2018****Les Nations unies appellent à bannir les produits en plastique à usage unique**

Aujourd'hui 5 juin, le monde entier célèbre le Journée de l'environnement. Le thème, « combattons la pollution plastique », est une interpellation de tous à revoir l'usage des plastiques.



Une affiche de la journée mondiale de l'environnement 2018

Depuis son lancement en 1974, cette journée est devenue une plateforme mondiale de sensibilisation du public largement célébrée dans le monde

entier. Le thème choisi cette année encourage les gouvernements, industries, communautés et individus à explorer ensemble des alternatives durables afin de réduire

de toute urgence la production et l'utilisation excessive de plastiques à usage unique, responsable de la pollution de nos océans et représentant une menace pour la santé.

« Pour la Journée mondiale de l'environnement, le message est simple : bannissez les produits en plastique à usage unique. Refusez ce que vous ne pouvez pas réutiliser », a déclaré Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU dans son message. Pour le bien de la planète, il est temps de repenser notre utilisation du plastique. « Dites non au plastique jetable », c'est l'exhortation des Nations unies qui nous concerne tous.

**Edem Dadzie**

**La pollution par les plastiques****Un cancer pour l'environnement mondial**

*La pollution par les plastiques touche l'environnement dans sa globalité. C'est un cancer qui ne cesse de gagner du terrain, et si rien n'est fait, il risque de gangrener tout le corps environnemental, économique et social.*



Une tortue marine emprisonnée par des déchets

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Chaque année, nous jetons une quantité de plastique qui serait suffisante pour faire quatre fois le tour de la terre. Chaque année, au moins 8 millions de tonnes de plastique finissent dans les océans, l'équivalent d'un camion à ordures complet à chaque minute, causant la mort d'un million d'oiseaux de mer et de 100 000 mammifères marins.

Chaque année, le monde utilise 500 milliards de sacs en plastique. Au cours de la dernière décennie, nous avons produit plus de plastiques qu'au siècle dernier. 50% du plastique que nous utilisons est à usage unique ou jetable. Nous consommons 1 million de bouteilles en plastique chaque minute. Le plastique représente 10% de tous les déchets que nous produisons. Ce tableau assez sombre doit interpellé toutes les consciences.

**Edem Dadzie**



## Sécurité routière

## Les conducteurs préfèrent klaxonner que de ralentir

**Dans les rues de Lomé, l'on constate que les motocyclistes et conducteurs d'autos, face à un obstacle préfèrent klaxonner plutôt que de ralentir. Cette attitude déplorable augmente les risques d'accidents sur nos routes.**

Circuler dans les rues et même les ruelles de Lomé et d'autres villes de notre pays, peut s'avérer pour la plupart du temps périlleux, surtout pour les piétons. En effet, les usagers de la route, surtout les motocyclistes, n'ont aucune retenue. Ceux-ci sont tellement pressés, roulent à des vitesses excessives, qu'il serait dangereux de se retrouver, même par erreur face à eux. Ralentir ne fait pas partie de leurs habitudes. C'est comme s'ils perdaient une éternité en ralentissant

quelques secondes pour laisser passer un piéton ou un autre engin. Le seul langage qu'ils connaissent, c'est le klaxon.

Ainsi, face à un obstacle quel qu'il soit, un piéton qui traverse, un autre engin qui se fraye un passage dans la rue, l'usager de la route au Togo, klaxonne très fort tout en gardant son allure, des fois accompagné de quelques injures. Cela pousse les piétons, surtout les femmes et les enfants qui sont dans ces cas désorientés à courir dans tous les sens, avec le risque

d'être persécutés par un autre engin ou de tomber. C'est à croire que le fait de klaxonner avec toute son énergie, suffit à faire dégager tout obstacle de la route par magie. Parfois même dans les virages, lorsqu'on se retrouve nez à nez avec un conducteur d'engin, c'est le klaxon qui est préféré à la place du frein. Alors que lorsqu'on conduit, l'embrayage et le frein doivent être les plus proches compagnons.

Malheureusement et comme ces usagers



Des autos en circulation

l'ignorent, klaxonner face à un obstacle n'arrange pas du tout la situation. Même si le klaxon peut être d'une utilité dans certaines situations, dans le cas dont nous parlons, ce n'est pas du tout la solution. La règle

lorsqu'on conduit, c'est de garder une distance de sécurité face aux autres usagers et être prêt à ralentir ou à s'arrêter dès qu'on voit un obstacle à quelques mètres de soi.

E.D.

## Permis de conduire

## 5000 FCFA à débourser pour les motocyclistes

**Conduire une moto n'est pas forcément soumis à l'obtention d'un permis de conduire au Togo. Bientôt ce ne sera plus le cas. Le gouvernement veut mettre fin à ce désordre et a initié un certain nombre d'actions pour amener les motocyclistes à obtenir le permis de conduire.**

Le mois dernier, le ministère en charge du Transport a pris un arrêté visant à réduire les frais de quittance pour l'examen d'obtention du permis 2 et 3 roues. L'objectif de cette initiative, avait-on appris, est d'inciter les motocyclistes, dont la majorité est réfractaire à cet examen, à se conformer aux réglementations. Ainsi, de 10 000 FCFA, le droit d'accès à l'examen du permis de catégorie A1 (2 et 3 roues), a été réduit de

moitié, à 5000 FCFA.

Pour accompagner cette mesure, la direction du transport routier a initié depuis mardi, une formation à l'endroit d'une trentaine de conducteurs de cyclomoteurs, venus essentiellement du grand Lomé. A ces derniers, la direction du transport veut montrer l'importance du permis de conduire, la maîtrise du code de route et surtout, la moralité et le civisme à observer sur la

voie publique.

Selon le site d'information [www.togofirts.com](http://www.togofirts.com), « l'initiative portée par le ministère de tutelle, s'inscrit en ligne avec le 3ème ODD qui stipule en son sixième point, la diminution de moitié à l'échelle mondiale, du nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route, d'ici 2020 ».

Au Togo, les motocycles représentent 73% des engins immatriculés.



Des motocyclistes

Dans le même temps, ils ne représentent que seulement 2% des candidats aux examens de

permis et sont liés à 76% des cas d'accidents, en 2017.

Zakari

**ACHETEZ & LISEZ désormais**



sur

**MONKIOSK.com**

[www.monkiosk.com](http://www.monkiosk.com)

ou

sur le portail

**Lome.com**

[www.alome.com](http://www.alome.com)





## **INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

*Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.*